ABONNEMENT

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France ou l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et a responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Le Sacre de Monseigneur Ovide Charlebois

Mgr Ovide Charlebois, Oblat de Marie Immaculée, vicaire apostolique du Keewatin, et évêque titulaire de Bérénice, a été sacré le 30 novembre, dans l'église paroissiale de l'Assomption, P. Q. par Sa Grandeur Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, qui était assisté de Monseigneur Archambault, évêque de Joliette, et de Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.

Les prélats présents à cette imposante cérémonie étaient NN. SS. Bruchési, qui était au trône, Bégin, de Québec; Gauthier, d'Ottawa; Emard, de Valleyfield; Bernard, de Saint-Hyacinthe; Archambault, de Joliette; Larocque de Sherbrooke; Cloutier, de Trois-Rivières; Brunault, de Nicolet; Latulippe, du Témiscamingue; Guertin, évêque de Manchester; Racicot, évêque auxiliaire de Montréal; Roy, évêque auxiliaire de Québec; Mgr Dugas, protonotaire apostolique de Cohoes, N. Y.; l'abbé mitré d'Oka; MM. les Recteurs des Universités Laval et d'Ottawa; le R. P. Falher, représentant Mgr Grouard; le représentant de Mgr Pascal; les supérieurs Arcand, des Trois-Rivières; Roberge, de Joliette; Jasmin, de Ste Thérèse; les supérieurs des collèges de St-Hyacinthe, de Montréal et de St-Laurent: M. P. A. Séguin, député fédéral; N. W. Reed, député; le sénateur Belcourt; MM. les juges Dugas et Constantineau; on remarquait aussi une foule d'autres personnages ecclésiastiques et laïques.

Le vicaire apostolique de Keewatin est le troisième élève du collège de l'Assomption, élevé à la dignité épiscopale. Le premier fut Monseigneur Joseph Alfred Archambault, évêque de Joliette, et Monseigneur John March, évêque de Hâvre-de-Grâce, Terreneuve.

Mgr Archambault fut sacré évêque par Sa Grandeur Mgr Bruchési, le 24 août 1905, et Mgr March fut élevé à l'épiscopat le 4 septembre 1906, par Mgr M. F. Howley.

La croix pectorale que porte le nouvel évêque lui a été offerte par les anciens élèves prêtres de son collège.

Sa Grandeur a également reçu plusieurs autres cadeaux, cependant ses parents et amis se sont entendus pour lui offrir une bourse, ce genre d'hommage étant plus en conformité avec les besoins de ses missions pauvres. Cette somme d'argent lui a été présentée au banquet.

LES ARMES DU NOUVEL EVEQUE

Le nouveau Vicaire Apostolique du Keewatin a choisi ses armes dont voici la description héraldique:

Coupé, en chef, partie, au premier aux armes des O. M. I.; au second d'argent à Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus en pointe ciel d'azur, avec une mer du même; au canot voguant de l'évêque au centre accompagné de deux sauvages aux avirons, vers la mission; à une église d'argent au toit de gueules, au haut à senestre étoile d'argent.

LA FAMILLE DU PRÉLAT

Voici maintenant quelques notes intéressantes au sujet de la famille du nouveau prélat.

M. Hyacinthe Charlebois, le chef de cette belle famille, fut l'un des pionniers de Sainte-Marguerite du Lac Masson.

De son mariage avec Emérence Chartier, il eut sept fils et cinq filles.

Madame Hyacinthe Charlebois est décédée il y a un quart de siècle à Sainte-Marguerite du Lac Masson.

Une chose qu'il convient de remarquer au sujet de cette famille patriarchale, c'est l'abondance des vocations religieuses. Mgr Charlebois a deux frères et deux neveux, qui comme lui sont entrés dans l'ordre des Oblats de Marie-Immaculée. Ce sont le R. P. Guillaume Charlebois, supérieur de Scholasticat des Oblats à Ottawa; le R. P. Charlebois, curé de l'église St-Joseph, d'Ottawa; le R. P. Arthur Lajeunesse, en mission dans le district de Prince-Albert et le R. P. A. Lajeunesse, professeur de Sciences à l'université d'Ottawa. Ce dernier est un sportsman convaincu. Il se rendit fameux en 1908 par son voyage en canot, d'Ottawa à Québec pour assister aux fêtes du troisième centenaire.

Mgr Charlebois avait aussi deux frères prêtres, l'abbé Emmanuel, professeur au collège de l'Assomption et l'abbé Jean Charlebois, qui fut aussi professeur au même collège, après avoir séjourné longtemps aux Etats-Unis. Tous deux sont décédés ainsi que deux de ses sœurs qui étaient religieuses.

Un de ses neveux, l'abbé Théodule Charette, est vicaire à la Pointe-Claire, et un autre, l'abbé Emmanuel Charlebois, est au Grand Séminaire. Une sœur du premier est religieuse de la Congrégation et le second a aussi une sœur religieuse à Ottawa.

Les autres frères de Mgr Charlebois, sont Alcide Charlebois, cultivateur au Témiscamingue, et Procule, gardien de la source minérale de l'Epiphanie.

Ses sœurs qui vivent encore sont Alma, épouse de Philibert Pigeon, gérant de la succursale de la Banque Provinciale, de Verchères; Albine, épouse de Luc Charette, de l'Assomption; et Armandine, épouse d'Eusèbe Lajeunesse, rentier, de l'Assomption.

Le père de Mgr Charlebois se remaria en secondes noces avec Mademoiselle Lane, d'Ottawa, qui lui survit et demeure à Hull.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Mgr Ovide Charlebois appartient à cette société des Oblats de Marie-Immaculée, qui a déjà fourni tant de prélats à l'Eglise.

Le nouvel évêque est né à Oka comté des Deux-Montagnes, le 12 février 1862, du mariage de feu M. Hyacinthe Charlebois, cultivateur, avec Mlle Emérence Chartier.

Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption. A sa sortie de philosophie en 1882, il entra au noviciat des Oblats, et, l'année suivante, il prononça ses vœux perpétuels.

Le P. Charlebois fut ordonné prêtre à Ottawa le 17 juillet 1887, par Mgr Grandin, l'illustre évêque du Nord Ouest.

Le P. Charlebois, une fois entré dans les ordres, partit pour les missions sauvages du Haut-Canada, et il resta à Cumberland, dans la Saskatchewan, de 1887 à 1903. Il a accompli beaucoup de bien pendant son séjour prolongé là-bas, et ses œuvres ne se comptent plus. Cumberland lui doit deux églises et quatre chapelles. Le missionnaire était directeur de l'école industrielle du Lac-aux-Canards, depuis 1903, alors que le Souverain Pontife l'a appelé à une grande mission apostolique.

LE MANITOBA

MERCREDI, 7 DÉCEMBRE 1910



Voici notre nouveau logis! Belle et vaste demeure d'où le *Manitoba* partira chaque semaine pour aller trouver ses lecteurs.

C'est un édifice en briques; il a trois étages en hauteur, il mesure trente pieds par soixante-seize. M. l'architecte J. A. Cusson en a réglé avec soin tous les détails, que l'entrepreneur, M. Irénée Benoit, a exécutés avec beaucoup de compétence.

Nos amis les ennemis nous ont souvent raillés, et de façon assez spirituelle parfois, sur la caducité de nos locaux. Quand on avait épuisé contre nous le répertoire des choses aimables que les journaux savent si bien se dire les uns aux autres, on nous lançait: *Ohe, le château du Coin du Pont !*

Nos rivaux, du reste, n'étaient pas plus millionnaires que nous, et la riposte était aisée. S'il n'y avait eu entre nous que ce sujet de discussion, le *Manitoba* et l'*Echo de Manitoba* ne se seraient pas violemment enserrés comme ils l'ont fait souvent, pour de longues et ardentes polémiques. M. d'Hellencourt, qui dispense maintenant la lumière au *Soleil*, admettra que s'il nous donna de bons coups, il en reçut, lui aussi, qui montraient quel entrain nous apportions à la bataille.

Le *Nouvelliste*, et avant lui l'*Ouest Canada*, ont aussi rompu des lances avec nous. Mais, tout compte fait, ils ne furent pas trop acerbes.

En ce moment, nous sommes aux petits soins avec le *Nouvelliste* !

Trois jours après les élections provinciales de cet été, les deux rédacteurs se rencontrèrent, tous deux fumant un cigare, à bord du *Winnitoba*. L'odeur de la poudre s'était déjà dissipée, l'atmosphère était calme, il y avait de l'azur et du soleil plein le ciel!

—Si nous faisions trève pour six mois!

—Si vous voulez, mon cher.

—Entendu ?

—Entendu.

Ce fut respecté. Les deux feuilles ont prêché leur *credo* politique chacune de son côté, mais sans se faire de grimaces.

La trève sera bientôt terminée. Dès à présent, nous délivrons le confrère de son engagement et nous l'autorisons à nous dire tout ce qu'il voudra !

Notre vieil édifice nous rendra cette justice que nous n'avons commis vis-à-vis de lui aucune déloyauté, et que si nous l'avons enfin abandonné, c'est qu'il menaçait de nous tomber sur la tête.

Aujourd'hui, le rude vent de l'hiver crie dans ses fenêtres disjointes et dans ses pauvres murs lézardés. Il nous a servi de forteresse bien des fois. Les profondes entailles qu'on y voit sont comme une espèce de symbole des assauts qu'on nous a livrés.

Pauvre ruine, nous t'avons dit adieu sans déchirement, mais tu nous rappelles tout de même de curieux souvenirs. Tu as été le témoin de nos travaux; tu as partagé avec nous les vicissitudes de la fortune, souvent acariâtre pour les journalistes. Te rappelles-tu, par exemple, cette matinée de juillet, où le bailli, solennel et impitoyable, vint mettre le cadenas à tes portes, et nous annonça que le matériel était saisi pour dettes? Le soir de ce jour *mémorable*, les propriétaires, invités à un bal, endossèrent l'habit et s'en furent danser. Mais notre sourire était nerveux, et nos galanteries durent avoir chétive mine.

Il nous fallut quinze jours de négociations laborieuses pour nous repêcher.

Ce temps-là est passé. M. Gauvin, assuré de la permanence du journal, a construit une maison qui fait honneur à son esprit d'entreprise et qui décore à merveille notre avenue Provencher.

Le matériel a été rangé avec soin dans la vaste salle, et les presses ont été posées sur un béton solide. Les ouvriers sont heureux de travailler dans un endroit où ils ne seront pas obligés de se souffler dans les doigts durant l'hiver.

Nous caressons quelquefois le rêve qu'un jour *Manitoba* déploiera ses ailes et prendra plus d'essor.

La population française de Saint-Boniface et de l'Ouest canadien aurait besoin d'un grand journal, — un journal puissant, bien répandu, bien organisé.

On ne peut raisonnablement attendre cela de notre effort isolé. Voyez combien de journaux français ont sombré dans Saint-Boniface et dans Winnipeg depuis, disons, 1890.

En dépit de tout ce qui manque à notre journal: service d'information, pages littéraires, collaboration scientifique ou artistique, rédaction soutenue, nous n'avons pas de reproches sérieux à nous faire. Nous avons fait et nous faisons chaque semaine notre possible.

Le rédacteur actuel du *Manitoba* donne gratuitement ses services depuis déjà plusieurs années. Chaque jour il lui faut— nouveau maître Jacques— changer de tablier pour passer de son bureau d'affaires à son bureau de journaliste. Il ne se plaint pas, entendons-nous, mais il se doit de faire cette confidence à ceux qui commettraient l'hérésie de dire que le *Manitoba* est une feuille sur laquelle on dort debout!

Le *Manitoba* atteignait ses quarante ans il y a un mois. Il a été intimement mêlé à l'histoire politique, nationale et religieuse de ce pays. Des hommes d'une valeur maintenant indiscutée y écrivirent jadis des pages qui vivent encore et auxquelles on recourt pour faire le récit de choses déjà anciennes.

Nous avions récemment l'occasion de compulser la "Vie Mgr Taché", par Dom Benoit. Le bas des pages de ce livre si documenté est rempli de références au *Manitoba* et au *Métis* de cette époque.

La semaine dernière encore, les *Cloches de Saint-Boniface* ont cité de larges extraits du *Manitoba* de 1897, pour répondre à une méchante imbécillité de *Patricius*.

Les journaux font l'histoire, au jour le jour; et ceux qui ont l'honneur d'y tenir une plume doivent se rappeler que plus tard on les appellera en témoignage des événements qu'ils racontent ou qu'ils apprécient.

Le *Manitoba*, soucieux de la vérité, sincèrement épris de justice, ne voudra jamais, nous l'espérons, prêcher l'erreur et fausser les situations.

Il admet qu'il a pu se tromper en diverses occasions, et qu'il se trompera encore, comme tous ceux qui remuent des théories politiques. Mais, se plaçant au-dessus de sa propre faiblesse et de ses défectuosités nombreuses, il plaide sa sincérité d'intentions et sa volonté constante de faire, en tout et toujours, son *devoir*.

NOEL BERNIER

Mgr l'Archeveque

Les dépêches nous apprennent que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface souffre de la grippe à Montréal et qu'Elle a dû se rendre à l'Hotel-Dieu.

Un autre télégramme disait quelques heures auparavant, que Sa Grandeur serait accompagnée à Saint-Boniface par Mgr Racicot.

Les Elections Anlgaises

On vote depuis samedi, en Angleterre.

Toute la presse admet qu'il est impossible de dire qui triomphera. Les libéraux semblent cependant avoir perdu un peu de terrain.

Lord Rosebery appuie les Unionistes, et ceci pourrait déterminer la victoire de M. Balfour.

Grand Incendie

Ce matin, entre 4 et 5 heures, le feu a détruit la plus grande partie des moulins de la Rat Portage Lumber Company, à Saint-Boniface,

Pertes: $200,000; dont 80 % couvert par les assurances.

La brigade de Saint-Boniface a promptement répondu à l'appel, mais toute cette matière était trop inflammable, et le feu a tout dévoré. Les pompiers de Winnipeg, appelés en hâte, ont aidé à circonscrire le feu.

Festival Francais

Les organisateurs du Festival Français qui doit avoir lieu au Winnipeg Theatre, le lundi, 19 décembre prochain, tiennent à répondre dès aujourd'hui a une question qui leur a été posée plusieurs fois par des personnes désireuses de savoir si la pièce qu'ils vont jouer "La Petite Chocolatière", était une pièce morale.

Comme ils l'ont déclaré dès le commencement, cette pièce est d'une moralité absolue. Il n'y a pas, au cours des quatre actes dont elle est composée, un seul mot qui puisse choquer l'oreille la plus susceptible.

Elle a été décrite par la presse française, lors de son apparition comme une pièce à laquelle "une fille peut emmener sa mère".

Et un critique éminent, écrivait de son côté: "C'est une jolie et claire soirée, un conte bleu et rose, facile et gaie, une comédie fantaisiste, à la fois endiablée et retenue, un vaudeville sans grossièreté, d'un multiple et constant agrément."

Menus Propos

A PROPOS D'ASSURANCES

Un confrère du matin met en doute la vraisemblance d'un écho parisien annonçant la création, en France, de l'assurance contre la pluie.

La nouvelle n'a rien d'étonnant, car la chose n'est pas neuve. L'assurance-pluie existe depuis longtemps en Angleterre, et voici l'une de ses nombreuses combinaisons: Un monsieur a fait construire, à l'occasion d'un événement sportif, par exemple, une estrade sur laquelle il louera des chaises au public. S'il pleut, personne n'y viendra, alors le propriétaire en sera pour ses frais de construction: ce sera pour lui, si l'on peut s'exprimer ainsi, une perte sèche.

Donc, si le monsieur ne veut pas courir de risques, il s'adressera à une assurance-pluie qui, en retour d'une légère prime, lui garantira, si la température n'est pas favorable, le remboursement de ses frais.

Il existe, à l'usage des familles ouvrières, particulièrement indigentes en Angleterre, d'autres genres d'assurances plus curieux encore: l'assurance-jumeaux et l'assurance-fille.

La naissance de jumeaux grève lourdement un homme pauvre et une fille est plutôt une charge, alors qu'un garçon est une source de revenus. Les assurances versent, au cas de la venue au monde de bessons ou d'une *femelle*, comme ont dit galamment à Londres, une indemnité aux parents appréhensifs et prévoyants!

N'allez pas croire que je sois en train de pasticher feu Alphonse Allais, qui nous entretenait jadis du *starter* d'étoiles filantes à l'Observatoire de Québec; je nommerais ici la compagnie si elle payait seulement cinq sous la ligne.

Jusqu'ici il s'agit purement d'assurances: indemnité pour un événement, somme toute, malheureux.—je demande pardon du mot aux jumeaux qui ont survécu et aux fillettes qui ont grandi, mais cette compagnie pousse ses opérations jusque dans le domaine du jeu et du pari, partout où il y a incertitude.

Ainsi, supposons qu'une reine devient dans une position dite, on ne sait pourquoi, intéressante. Eh bien! la société dont je ne donnerai pas le nom pour pour la cause que l'on sait émettre des *polices* sur le sexe de l'enfant royal; c'est-à-dire que, si vous avez deviné juste, vous toucherez la forte somme, et que votre prime vous sera confisquée si vous vous êtes tout bêtement trompé.

M. Briand, premier-ministre de la galante France, qui a eu froid dans le dos en lisant récemment dans son journal la nouvelle de ses fiançailles, proposera, parait-il, ces jours-ci, la création de l'assurance-mariage.

LEON LORRAIN

Le Devoir.

MARIAGE

Mercredi, le 23 novembre, M. Stanislas Lagacé, de St-Hyacinthe de Lasalle, Man., conduisait à l'autel Mlle Marie-Ange-Palmyre-Gilbertine Beaurgard dit Champagne, fille Louis-Joseph Beauregard dit Champagne, de St-Norbert, Man. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le Curé Cloutier. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

AVIS.

Par les présentes, on donne avis qu'une application sera faite à la Législature du Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un Acte pour constituer en Corps incorporé "Les Pères fils de Marie-Immaculée,"

G. CLOUTIER, Ptre.

Canadian Northern Branch Lines Company

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine session du Parlement du Canada demande sera faite d'une loi incorporant une compagnie sous le nom de "Canadian Northern Branch Lines Company," avec les pouvoirs de construire les voies ferrees suivantes:

(a) De Grosse Ile, Manitoba, vers le nord aux Grand Rapides, avec embranchement à Sturgeon Bay.

(b) De Wasewa, vers l'ouest et le nord à ou aux environs de Ethelbert.

(c) De Yorkton vers le nord à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(d) De Craven vers le Nord Est, à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(e) De Craven, vers l'est pour rejoindre l'embranchement Rosburn ou chemin de fer Canadien Nord, à l'Est de Yorkton.

(f) De Craven, vers le Nord en passant à ou près de Humboldt à ou aux environs de Prince Albert.

(g) De la ligne sus-mentionnée (d) vers l'Ouest à un point entre Davidson et Aylesbury.

(h) D'un point entre Brancepeth et Kinistino, vers le Nord Est à ou aux environs de Pas Mission.

(i) De la ligne (d) dans le ou près du township 40, Rang 7-w-2e meridien, vers l'Ouest à ou aux environs de Lac Jack Fish, au nord ouest de North Battleford

(j) De ou des environs de Moose Jaw, vers le Nord Ouest pour rejoindre la ligne Vegreville-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord entre Camrose et Stettler.

(k) De la frontière internationale près du Rang 7 W-4e méridien, vers le Nord et vers l'Est à un point pres de ou à l'Ouest de Battleford.

(l) De ou des environs de Macleod, vers le Nord Est à la ligne Saskatoon-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4e meridien

(m) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W- 4e méridien via Cardston à ou aux environs de Pincher

(n) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4e meridien, vers le Nord Ouest via Taber à une jonction sur la ligne (l)

(o) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord entre les Rangs 1 et 10 W 4e meridien, vers le Nord Ouest à un point dans les ou aux environs des Townships de 20 à 23 Rang 6 W-5e méridien.

(p) De Lloydminster, vers le Nord Ouest et vers l'Ouest à Bruderheim.

(q) De la voie ferrée Edmonton-Lac des Esclaves, au nord de Morinville à un point dans le ou près du Tp. 56, Rang 8 W-5e méridien.

(r) De ou des environs de Fort Pitt, vers le Nord Ouest à la Rivière Athabasca.

Avec le pouvoir d'acquérir des vaisseaux et d'etablir des lignes de navigation, d'acquérir de quais, des élévateurs et autres facilité de transport, d'exploiter et de se servir de la force motrice électrique ou autre, et de disposer du surplus de cette force, de construire et d'exploiter des lignes téléphoniques ou telégraphiques et de collecter des droits pour l'usage des dites lignes, aussi de determiner la nature et le montant des obligations qui doivent être émises en vertu de ces lignes autorisees et la manière d'emettre telles obligations, aussi le pouvoir de se fusionner avec d'autres compagnies, de partager les pouvoirs, les actions et les obligations de toute compagnie, aussi le pouvoir d'acquérir par construction ou autrement des hotels, des restaurants et des parcs, et d'émettre des obligations sur les propriétés de la Compagnie autres que ses voies ferrées; en sus de tous pouvoirs ordinaires et coutumiers.

GERARD RUEL
Solliciteur pour les réquérants
Daté à Toronto, ce 10ème jour de Nov. 1910

Chez Nous et Autour de Nous

—On demande une servante de salle à diner. S'adresser à l'Hotel St-George. Saint-Boniface.

—On demande à acheter un phonographe ou gramophone de seconde main. S'adresser à nos bureaux.

—Logis à louer, 3 chambres avec chambre de bain. Possession immédiate. S'adresser au Manitoba."

—Madame Renaud, No. 551 Rue Taché, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—Une assemblée de l'Union Métisse de St-Vital aura lieu dimanche, le 18 décembre, à 2½ heures de l'après midi à l'école Mager.

—Cette semaine au Théâtre Winnipeg Comédie Musicale "The Honeymoon trial" présentés à New York et Chicago avec succès.

—Son Honneur le maire Evans est de nouveau candidat à la mairie. Si nous avions un vote à Winnipeg, ce serait pour M. Evans.

—La fête de Noël et le 1er de l'an sont un dimanche cette année. Nous disons cela pour prévenir ceux qui ne regardent pas le calendrier.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 60 !.

—Pour vos présents des jours de Noël et de la nouvelle Année vous aurez un grand choix au magasin de M. J. B. Leclerc, Avenue Provencher St-Boniface.

—La commission Scolaire de la paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg est à organiser un "Basket Social" au profit des enfants pauvres. Ce "Basket Social" aura lieu le 26 décembre au soir.

—On peut voir dès à présent que les contribuables de la ville se rallieront en masse à la candidature de Son Honneur le Bleau. L'opinion générale est que M. Bleau sera élu par une forte majorité.

—Il est question de courir la *Guignolée* à Saint-Boniface, le 31 décembre. Ça devrait se faire! C'est un curieux et bon usage du vieux temps. C'est une œuvre de charité où le plaisir a sa large part.

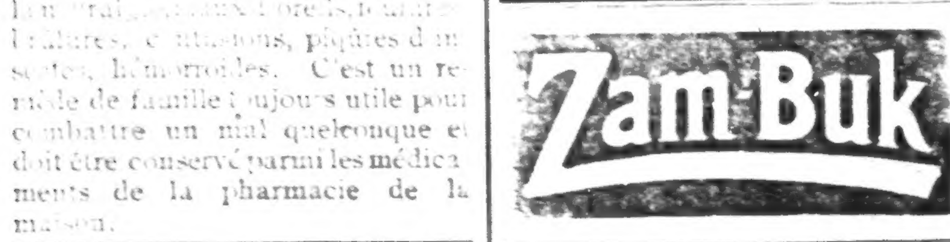
—On demande une servante dans une famille canadienne de deux personnes. Bons gages. S'adresser à Mme A. C. Miller, 513 Heatherington Avenue, Winnipeg. Prenez les chars de la "Park Line".

Trafiquer sur notre réputation et tromper le public, voilà ce que les imitateurs de l'Emplâtre au Menthol "D. & L." tâchent de faire. Ne vous laissez par tromper. Insistez sur le véritable, "D. & L."

—Le Club de raquettes *Le Voyageur* apparaîtra à la cathédrale, demain, jeudi soir à Vêpres. Le départ de la salle se fera à 7-15 hrs. p. m. Les membres sont priés de se rendre en uniforme, et en temps.

La semaine prochaine "The Chocolate Soldier" opéra comique d'une musique variée; et lundi, le 19 Déc. le Club dramatique français jouera "La Chocolatière". surtout pour ceux qui parlent le français.

—M. Gabriel Lafournaise est mort lundi à l'hôpital de Saint-Boniface. Il avait 92 ans et 7 mois. Il était né à Larochelle, Manitoba en 1818. C'était un ancien élève du collège de Saint Boniface; et l'été dernier, la convention des Anciens lui fit une longue ovation lorsqu'on le vit apparaître, cassé et courbé, dans la grande salle du banquet.



[illegible] pour 25 sous une boîte de Davis' Menthol Salve [illegible] et soyez préparé à combattre ces maux qui peuvent [illegible] mais qui sont [illegible] tels que [illegible] brûlures, contusions, piqûres d'insectes, hémorroïdes. C'est un remède de famille toujours utile pour combattre un mal quelconque et doit être conservé parmi les médicaments de la pharmacie de la maison.

Rural Municipality of Ritchot

Statement of Receipts and Expenditures from January 1st 1910, to October 31st 1910

RECEIPTS

Balance in Bank 1st 1910	$5,407 43	
Taxes collected	4,099 85	
Miscellaneous collections	866 93	
Redemption	378 62	
Aid from Provincial Government	241 85	
Bill payable, Eastern Townships Bank	2,500 00	
Bill payable, Madame Prud'homme	2,000 00	

EXPENDITURES

Paid to the schools		$4,409 51
Interest		5 60
Noxious weeds		418 90
Printing, Postage Stamps and Staiotionery		!45 23
Wolf Bounty		105 00
Miscellaneous expenses		782 55
Roads and Bridges		5,999 64
St. Adolphe Ferry		162 87
St-Norbert Ferry		223 59
Ste. Agathe Bridge		161 19
Officers salaries, Sec.-Treasurer, assessment and Health Officer		824 21
Well boring machines		689 77
Redemption		378 62
Balance in Bank, 31st October		1,188 00
	15,494 68	15,494 68

TRIAL BALANCE

	Assets	Liabilities
Balance in Bank, 31st Oct. 1910	$ 1,188 00	
Taxes	21,530 60	
Due for Boring Wells	355 65	
Aid for construction of bridges, Government	1,966 33	
Aid for construction of bridges and for improvements in roads, Mun. of DeSalaberry	523 82	
Well machine	800 00	
Ferries material, boats, cables, &c.	1,200 00	
Material to work in Roads, plows, scrapers, etc	150 00	
Pile driver	150 00	
J. B. Lauzon, Bill Payable		8,000 00
Madame Allaire, Bill Payable		906 39
Madame Prud'hom- Bill Payable		2,000 00
Eastern Townships Bank, Bill Payable		2,500 00
Drainage Commissioner		1,129 21
Bridges Contractor		2,550 00
Union Point school		52 20
Ste. Agathe "		1,110 00
Cartier "		324 00
Ste. Claire "		366 88
St. François de Salles School		1,062 66
St. Norbert School		1,650 00
St. Avila "		440 00
St. Germain "		440 00
Vermette "		422 02
Riel "		207 36
Campeau "		475 00
Laramée "		360 00
Dubuc "		870 00
St. Adolphe "		480 00
St. Antoine "		262 97
Kingswood "		416 80
Niverville "		221 10
Municipal Com'ner		151 85
Miscellaneous ac'nts		380 05
Surplus		1,085 07
	$27,864.40	$27,864.45

Rural Municipality of Taché

STATEMENT OF RECEIPT & EXPENDITURES From January 1st 1910, to October 31st 1910.

RECEIPTS

Balance on hand December 31st 1909	$2912 46
Balance in Bank December 31st 1909	$4664 02
Cash collected	$3570 50
Notes Discounted	$3000 00

EXPENDITURES

Public Works Ward	No 1	$779 29	
	No 2	462 44	
	No 3	381 22	
	No 4	58 89	
	No 5	73 67	
	No 6	585 91	2341 42
Schools			4720 62
Noxious Weeds			680 35
General Expenses			674 53
Wolf Bounty			120 00
Miscellaneous			2304 97
District Levy Municipal Commissionner			320 27
Drainage Commissionner			2543 01
Redemption of Land			1018 20
Balance on hand			87 29
Balance in Bank overdrawn			642 88
		14810 66	14810 66

TRIAL BALANCE

	Assets	Liabilities
Uncollected Taxes	5716 24	
Uncollectable taxes	269 93	
Bills payable		7750 00
La Banque d'Hochelaga		642 88
Agreement for sale	198 70	
Tax Certificates	1303 84	
Redemptions		53 71
Contractors, Security deposits		75 00
Licenses		25 00
Provincial Treasurer (r -Wolf Bty)	2 00	
Tax Sale	35 19	
Seeds Grain Notes	53 51	
Municipal building	3933 46	
Drainage commis'er		219 71
N. L. Bailey		11 37
Tax overpaid		4 50
Rev. A C. Bal' to credit		10011 26
Miscellaneous	7184 27	
Cash on hand	87 29	
	$18783 43	$18783 43

Certified Correct,
Lorette, November 15th 1910.
E. J. R. ARPIN
Sec.-Treas.

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'Assemblée Annuelle des membres de la Société d'Agriculture de Morris No. 1 et de St. Jean-Baptiste aura lieu le 12 décembre 1910 à la Salle C. M. B. A à 1 heure P. M pour recevoir le rapport annuel des opérations de 1909-1910 finissant le 30 Novembre 1910 et pour élire les directeurs pour l'année 1911.

JOSEPH BARIL
Société d'Agriculture de Morris No. 1
St Jean Baptiste 1910

7 nov. 1910

AVIS

Avis est par les présentes donné; qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine Session, par le "Canadian Western Railway Company, Incorporee par le "Chapitre 69, Statuts du Canada" 1909 d'un acte:

1o Etendant le temps pour la construction et l'achèvement des lignes de la Compagnie.

2o. Amendant la section 1 de l'acte d'Incorporation en y substituant les noms d'autres personnes comme Directeurs Provisoires.

3o. Permettant à la dite Compagnie de passer des contrats avec d'autres Compagnies, et aussi pour d'autres fins.

Hough, Campbell & Ferguson, Winnipeg
Avocats de la Compagnie réquérante

AVIS.

Avis est par les présentes donné que Thomas Bell, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, propriétaire d'hôtel, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un bill de divorce contre sa femme, Adella Bernice Bell, de la dite ville de Winnipeg, dans le Manitoba, pour cause d'adultérie. Daté à Winnipeg, dans la Province de Manitoba, ce 15ème jour d'octobre A. D. 1910.

PHILIPPS & WHITLA,
Solliciteurs pour le demandeur

FEUILLETON DU MANITOBA

Un Mariage Telegraphique

No 3

Après avoir tout disposé à son goût dans sa chambrette, elle résolut d'aller prendre dès le matin même ses occupations au bureau et descendit aussitôt. Il n'était que sept heures, et ce lever matinal valut à la jeune fille une longue tirade de félicitations de la part de Mlle Francine, qui lui énuméra tous les avantages que l'on retire en confondant la paresse, et finit par lui déclarer que ce signe était distinctif pour reconnaître la valeur d'une jeune personne.

Mirielle était donc entrée assez avant dans l'estime de sa receveuse; désormais l'important était de n'en point sortir. Mais comment faire pour se maintenir au degré tempéré, à l'endroit de toutes les personnes à qui elle aurait à faire? Comment s'y prendre pour contenter et les connaissances de Mlle Leréal, et le public de la ville de B. dont elle ne connaissait ni les usages ni l'esprit? Difficile problème que la pauvrette tremblait de résoudre. Elle, l'enfant de la Provence, habitué au ciel toujours bleu de sa patrie, et à ce chaud soleil des oliviers qui chauffe aussi fort l'imagination, il lui faudrait sacrifier peut-être ses saillies piquantes, sa franchise proverbiale, sa folle gaieté?... Bientôt elle comprit qu'il fallait se composer une sorte de catalogue où l'article Patience, Douceur, Honté, Charité serait le lot le plus important.

Il y avait à peine une demi-journée qu'elle était installée à ses nouvelles fonctions, quand arriva une dépêche. La transcrire et l'envoyer à son adresse fut l'affaire de quelques minutes, et cet incident procura à Mirielle le plaisir de faire connaissance avec Mlle Sophie. Cette chère demoiselle, en dépit de tous les usages, n'avait pu résister au désir de connaître, s'il lui était possible, le contenu du télégramme et s'était hâtée de venir, la première, faire une visite à Mlle Boisfleury. A B., les choses se passaient en famille, et, malgré la défense formelle de recevoir dans l'intérieur du bureau, les inspecteurs étant loin, Mlle Francine trouvait plus simple de ne pas se déranger lorsque ses amies venaient la voir. Bon nombre d'indiscrétions résultaient bien de cette manière de faire mais, personne n'ayant songé à s'en plaindre, la douce quiétude de la receveuse n'en était point troublée.

Mlle Sophie entra donc près de ces dames sans se faire annoncer et s'installa sans façon à côté d'elles, au grand étonnement de la jeune fille, qui sut pourtant être aimable et gracieuse comme toujours. Mlle Leréal triomphait! Quant à son amie, il faut croire que la vue de Mirielle la saisit bien fort, car elle en oublia la dépêche et ne se retira que lorsque Mlle de Boisfleury lui eut montré une délicate aquarelle et sa belle voix.

— C'est égal, se disait-elle tout bas, voilà une jolie tête! C'est ce que l'on doit appeler sans doute le type arlésien? Mais si cette Venus-là veut en profiter, elle te donnera du fil à retordre, Francine? Et ce sera bien fait!... Ça t'apprendra à t'engouer d'une étrangère!...

Sur cette réflexion peu charitable, elle regagna sa demeure, se promettant le méchant plaisir de dire mille malices à son amie... Pourquoi? Que lui avait donc fait la douce Mirielle? Avait-elle été fière et orgueilleuse de son nom, de ses talents? Lui avait-elle fait sentir sa supériorité, l'avait-elle blessée, en un mot?... Non, assurément! Mais elle avait été charmante, c'en était assez pour que l'envie, la jalousie fussent en jeu. Expliquera qui pourra ce phénomène étrange: souvent, hélas! nos plus belles qualités, celles qu'on peut le moins contester, sont précisément celles qui nous suscitent des ennemis acharnés.

On dit souvent que les jours se suivent et ne se ressemblent pas; mais pour Mirielle, il n'en était pas ainsi: ils se suivaient et se ressemblaient à un tel point, qu'elle savait, à une minute près, à quelle heure M. le Curé faisait prendre l'*Union*; M. le Maire, son *Moniteur*; le juge de paix, son *Figaro*; le docteur ses revues médicales. Le télégraphe faisait passer ou recevait en moyenne dix dépêches par jour, et suivant le quartier où elles étaient envoyées, on déléguait aussitôt au bureau les émissaires de la curiosité.

Tantôt c'était Mlle Gertrude qui venait, avec grand intérêt, bien entendu, demander si l'épicière avait reçu des nouvelles de son fils, le militaire, ou bien si le mari de cette pauvre petite jeune femme ne viendrait pas bientôt la rejoindre?...

Tantôt la femme du notaire, sous prétexte de visite amicale, venait annoncer des nouvelles à sensation pour chercher à lire sur la physionomie de ces dames une confirmation à son récit. Enfin le débitant de tabac, aussi marchand de journaux, voulait à tout prix que M. le Maire eût reçu des dépêches chiffrées, concernant la politique. Du reste, dans la bonne et paisible petite ville de B., un mandat fournissait une mine de conjectures; une lettre chargée était un événement, une lettre poste restante, un profond scandale...

Mlle Francine appelait à son aide toute sa présence d'esprit, toute la gravité magistrale de son aleul, M. le premier président, pour ne pas forfaire à son devoir, tandis que Mirielle, exaspérée par toutes ces mesquineries et cancans de petite ville, répondait invariablement:

— Ah! vraiment? Je ne savais pas!

Elle n'avait certes pas besoin du serment qu'elle avait prêté pour garder le secret professionel, et sans Mlle Francine, elle aurait évincé du bureau toutes ces solliciteuses indiscrètes... Hélas! la pauvre enfant se faisait illusion, en croyant couper court à tous ces commérages, et la curiosité non satisfaite ne servait qu'à aiguiser la langue de ces dames.

IV

Il y avait déjà six mois que Mirielle était installée à B., et ce n'était pas sans effroi qu'elle voyait approcher l'hiver. Novembre l'avait touchée de son souffle rude, et la jeune fille, ne soupçonnant pas les chauds vêtements qu'exige la proximité des montagnes, grelottait dans sa robe d'étoffe légère. Elle était arrivée avec les hirondelles, combien aurait-elle voulu partir avec elles! Avec quelle tristesse elle assistait aux préparatifs de départ de la troupe ailée!... Elle restait de longues heures à regarder les voyageuses et se disait: "Elles verront bientôt le ciel de la Provence! et moi... pauvre exilée, je resterai seule!... Allez, charmantes messagères, aux grands arbres du couvent... Dites milles tendresses à mes bonnes Mères, milles folies à mes amies!..." Alors, une larme perlait à sa paupière et de jour en jour ses fraîches couleurs disparaissaient.

Mlle Leréal s'apercevant de la mélancolie de Mirielle, ne savait à quoi l'attribuer. Elle était réellement bonne, la chère demoiselle, elle avait ouvert son cœur et sa maison à l'orpheline; mais elle était si heureuse, si parfaitement ravie d'elle-même et de l'existence qu'elle menait, qu'elle n'aurait jamais pu soupçonner que l'ennui pouvait naître en sa compagnie. Ne voyait-elle pas toutes les autorités de la ville? N'était-elle pas invitée, ainsi que son aide, au diner de carnaval des gros bonnets de l'endroit? Enfin, tous les dimanches, n'emmenait-elle pas Mirielle faire une promenade jusqu'à la croix du tournant, sur la grande route?...

A force de se creuser la cervelle, elle se dit un beau matin:

"Cette petite doit être malade! Je lui ferai de la tisane... Mais aussi, elle n'est pas assez couverte, bien sûr elle se sera enrhumée!... Voilà! quand on est jeune, on ne veut rien écouter!..."

Et vite, la voilà qui cherche ses grandes aiguilles à tricot et qui commence un immense fichu de laine pour envelopper chaudement le cou et les épaules de "la petite", ainsi qu'elle l'appelait.

La couleur choisie était d'un bleu céleste, mais un peu fade, au dire de Mlle Francine. Une bordure orange devait en faire un chef d'œuvre d'élégance et de bon goût... Mirielle avait bien envie de protester contre la bordure; mais comment se résoudre à contrarier l'excellente demoiselle, qui appréciait avant tout, dans un ouvrage, l'éclat et la solidité? Elle se résigna donc et accepta de bonne grâce la teinte orangée qui devait encadrer son joli minois.

Cette grande décision une fois prise, Mlle Leréal voulut aller elle-même chez Mlle Sophie, afin de choisir à son idée la couleur qu'elle voulait employer.

— Avant que la nuit descende tout à fait, je vais chercher de la laine, dit-elle. Faites allumer les lampes, mon enfant, et puis nous travaillerons... Il me tarde de vous voir enfin habillée chaudement!

— Merci, chère Mademoiselle, murmura Mirielle, qui se voyait déjà transformée en mandarine.

Mlle Francine, d'un pas leste et dégagé traversa la place et fut bientôt chez son amie. Mais, à peine entrée, elle entend causer dans l'arrière-boutique pompeusement décorée du nom de salon. Elle reconnait la voix de la femme du docteur et, dès les premiers mots qu'elle saisit, elle reste pour ainsi dire pétrifiée... clouée sur place!

A suivre

"Le Patriote de l'Ouest"

Voici la note publiée par le *Patriote de l'Ouest*, en date du 21 novembre:

"Un terrible accident vient de détruire de fond en comble les ateliers du *Patriote*. Mardi soir 15 novembre une explosion de gazoline se produisait et en un clin d'œil tout était en flammes. Une douzaine de personnes se trouvaient à l'atelier, six d'entre elles furent atteintes par le feu. Le dévoué M, Chas. Schmidt voulant combattre le commencement de l'incendie fut brûlé horriblement. Il succomba après deux jours de tortures, supportées avec les sentiments de la résignation la plus chrétienne. Cinq autres personnes reçurent des brulûres plus ou moins graves. Quatre d'entre elles sont encore alitées et leur guérison sera très longue.

Les amis et lecteurs du *Patriote* comprendront que dans les tristes circonetances le journal n'ait pu paraître et la direction ne peut pas encore annonner la prochaine édition du "*Patrioie*"

Très prochainement elle convoquera une assemblée des actionnaires et l'on prendra les dispositions opportunes pour continuer l'œuvre de la Bonne Presse" dont les premiers efforts ont été tant appréciés et encouragés.

Une autre circulaire fera connaître à nos abonnés les décisions que la compagnie aura prises relativement au *Patriote*.

Mais dès aujourd'hui nous aimons à dire que si l'épreuve est grande, nous ne sommes nullement découragés.

LA BONNE PRESSE LTEE.

TH. SCHMID, Ptre., Président.

La Chorale de Saint Boniface

Les élections de la Chorale de Saint-Boniface ont eu lieu jeudi de la semaine dernière, et ont donné le résultat suivant :

Président : M. F. X. Lavoie, pianiste : M. Albert Bétournay, secrétaire-trésorier : M. Alexandre Beaupré, répétiteur : M. Adrien Potvin.

Cette nouvelle société, formée dans le but de chanter de la musique profane pour aider à nos oeuvres sociales, a déjà rendu de précieux services, et sera à la disposition de tous ceux qui organisent des démonstrations publiques où l'on veut rendre un programme musical bien élaboré.

Gratitude

M. Adélard Paquin et sa famille nous prient de transmettre aux nombreux amis qui leur ont donné de si vives sympathies à l'occasion du décès de leur épouse et mère et de leur fille et sœur Mde Emilia Laurin, l'expression d'une gratitude profonde.